







Listes des remontées acceptant les Snowscoots



LEASH OBLIGATOIRE



Châtel

SNOWSCOOT BLACKMOUNTAIN BIKEBOARD SNOW	Compte pour 1 pers sur la RM – Leash obligatoire  Engins placés aux extrémités du siège	SUPER CHATEL - Télécabine Super Châtel - Télésiège Conche - Téléskis Coqs 1§2 - Téléskis Chalet Neuf 1§2	- Télésiège Morclan - Téléski Chermillon - Téléski Bossons - Téléski Pré de la Vieille
		LINGA / LES COMBES - Télécabine Linga - Télésiège les Combes - Téléski Queysets	- Télésiège Echo Alpin - Télésiège Comebois
		PRE LA JOUX / PLAINE DRANSE - Télésiège Pré la Joux - Télésiège Plaine Dranse - Télésiège Chaux des Rosées	- Télésiège Pierre Longue - Télésiège des Rochassons
SNOWBIKE	Compte pour 1 pers sur la RM – Leash obligatoire  Engin placé aux extrémités du siège	SUPER CHATEL - Télécabine Super Châtel - Télésiège Conche - Téléskis Coqs 1§2 - Téléskis Chalet Neuf 1§2	- Télésiège Morclan - Téléski Chermillon - Téléski Bossons - Téléski Pré de la Vieille
		LINGA / LES COMBES - Télécabine Linga - Télésiège les Combes - Téléski Queysets	- Télésiège Echo Alpin - Télésiège Comebois
		PRE LA JOUX / PLAINE DRANSE - Télésiège Pré la Joux - Télésiège Plaine Dranse - Télésiège Chaux des Rosées	- Télésiège Pierre Longue - Télésiège des Rochassons
YOONER	Compte pour 1 pers sur la RM. Leash obligatoire sur téléporté 	SUPER CHATEL - Télécabine Super Châtel	
		LINGA / LES COMBES - Télécabine Linga	
		PRE LA JOUX / PLAINE DRANSE - Télésiège Pierre Longue	
BABYSNOW	2 usagers sur le même agrès.  Sur téléski, espacement minimal de 8 sec. derrière l'engin	SUPER CHATEL - Télécabine Super Châtel - Téléski Débutant - Téléski Poussins	- Téléski Coquelet - Téléski Poussinet
		PRE LA JOUX - Téléski Covagnys	

Avoriaz

Toutes les remontées acceptent les snowscoots.

St Jean d'Aulps

- TSF de Torechon
- TC6 de la Terche
- Tk de Terchette

Les Gets


Seule la piste CHAMOIS desservie par la télécabine du Mont Chéry est ouverte au snowscoots

Cas d'embarquement sur les remontées mécaniques de Champéry-Les Crosets

	Piétons	Chiens accompagnés	Luges	Luge yooner	SNOWSCOOT	Skirider Babysnow ATSB Evo-Snow Sledgehammer Kit Gigantic*	Handiski Tandemski Dualski	Parapente (piétons)
								
		Téléphérique: laisse obligatoire	Uniquement si la piste Planachaux Gd Paradis est fermée, faire signer une décharge	Dernière heure d'ouverture + nocturnes	TS : 2 SnowScoot maxi par siège, placés obligatoirement aux extrémités du siège			
TPH Champéry	Autorisé	Autorisé	Interdit	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé
TSD Planachaux	Autorisé	Autorisé		Autorisé				
TSD Gd Paradis	Autorisé	Autorisé		Interdit				
TSD Crosets	Interdit	Interdit		Autorisé				
TSD Gd Conche	Interdit			Interdit				
TSD Mossettes	Autorisé	Autorisé		Interdit				
TSF Pauvre Conche	Interdit	Interdit		Interdit				
TSF Chavanette				Interdit				
TSK Baby Planachaux	Interdit			Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
TSK Hameau				Autorisé				
TSK Cuboré				Interdit				
TSK Chapelle				Autorisé				
TSK Marcheuson								
TSK Léchereuse								
TSK Ripaille				Autorisé				


* En cas de doute sur un type d'engin de glisse à embarquer, se renseigner auprès d'un responsable de secteur

Cas d'embarquement sur les remontées mécaniques de Champoussin

	Piétons	Chiens accompagnés	Luges	SNOWSCOOT	Skirider Babysnow ATSB Evo-Snow Sledgehammer Kit Gigantic*	Handiski Tandemski Dualski	Parapente (piétons)
							
				Leash obligatoirement accroché à la jambe			
				Taille minimum : 1.25m			
				TS : 2 SnowScoot maxi par siège, placés obligatoirement aux extrémités du siège	Leash obligatoirement accroché à la jambe		
TSF Aiguille Champeys	Interdit			Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé
TSF Pte de l'Au							Interdit
TK Champeys							
TK Pertuis							
TK Sepaya 1							
TK Sepaya 2							
TK Gueilly							

* En cas de doute sur un type d'engin de glisse à embarquer, se renseigner auprès d'un responsable de secteur

Cas d'embarquement sur les remontées mécaniques de Morgins

	Piétons	Chiens accompagnés	Luges	SNOWSCOOT	Skirider Babysnow ATSB Evo-Snow Sledgehammer Kit Gigantic*	Handiski Tandemski Dualski	Parapente (piétons)								
															
				Leash obligatoirement accroché à la jambe											
				Taille minimum : 1.25m											
				TS : 2 SnowScoot maxi par siège, placés obligatoirement aux extrémités du siège	Leash obligatoirement accroché à la jambe										
TSD Foilleuse	Autorisé	Autorisé	Interdit	Autorisé	Autorisé	Autorisé	Autorisé								
TSF La Chaux	Interdit	Interdit		Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit							
TSD Bochasses															
TSF Corbeau															
TSK Plan Joyeux															
TSK Culet I															
TSK Culet II															
TSK Ecottis															
TSK Truche															
TSK Gourtet															
Tapis Gourtet															
												Autorisé	Interdit		
												Autorisé	Interdit	Autorisé	
											Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	

* En cas de doute sur un type d'engin de glisse à embarquer, se renseigner auprès d'un responsable de secteur









Les personnes utilisant des engins de glisse doivent porter à la connaissance de l'exploitant les caractéristiques de leurs engins, avant le transport, afin que ce dernier valide ou non l'admission sur la remontée mécanique.

L'engin doit être utilisé en position debout (Groupe A), ou assise (Groupe B), être munis de carres et doit permettre de faire des virages par une action du corps. Il doit obligatoirement être attaché à son propriétaire (Leash).

Chaque engin de glisse compte comme une personne sur le siège, il faudra donc respecter la capacité maximale du véhicule. Le transport sur un même siège des utilisateurs d'engins de loisir et des skieurs est interdit.

Le transport de VTT durant la saison estival est autorisé sur le télésiège, et ce fait par le système d'accrochage prévu à cet effet. Si un siège transporte un VTT, aucun passager ne sera autorisé à prendre place sur ce même siège.

Sur les téléskis un agrès de remorquage vide doit suivre un engin de loisirs comme distance de sécurité. Les utilisateurs devront porter un casque, avoir une taille minimum d'1.25 m et être âgés d'au moins 14 ans

Groupes	Engins	Installations autorisées
A	 SNOWSCOOT  BLACKMOUNTAIN  SNOWBIKE  BIBOARD  BIKEBOARD	<ul style="list-style-type: none"> - TSD TRONCHEY - TK FIGNARDS
B	 YOONER  BABYSNOW	<ul style="list-style-type: none"> - TSD TRONCHEY (Yooner uniquement) - Mini MOILLES - Mini RANCH - Tapis PLAN DE CROIX
VTT		<ul style="list-style-type: none"> - TSD TRONCHEY (Été uniquement)